

Adresse des administrateurs du département de la Haute-Loire félicitant la Convention qui a anéanti la conjuration, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Haute-Loire félicitant la Convention qui a anéanti la conjuration, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 528;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0528_0000_1

Fichier pdf généré le 09/07/2021

I''

[*L'administration du départ^t de la Haute-Loire, à la Conv.; Le Puy, 17 therm. II*] (1)

Représentans,

Des hommes, un surtout, dont l'hipocrisie pouvoit seule égaler la profonde scellératesse, viennent de conspirer contre le peuple françois et ses fidelles représentans.

La conjuration que vous venez d'anéantir nous a pénétrés d'horreur pour les monstres qui l'on conçue, et d'admiration pour vous, qui l'avez déjouée par votre énergie, votre constance et votre fermeté.

Bien loin de porter la moindre atteinte à la liberté, cette conspiration la consolide. Car les despotes et leurs supôts, tant intérieurs qu'extérieurs, doivent être convaincus à présent que la République françoise est impérissable, et que tous leurs efforts viendront se briser contre elle. Qu'ils sont heureux, nos frères de Paris, d'avoir été à portée de défendre la représentation nationale ! Notre seul regret, et celui de tous les bons François, est de n'avoir pu partager avec eux cet avantage.

Représentans, grâces immortelles vous soient rendues : vous avez sauvé la patrie de plusieurs dangers, mais le dernier est le plus imminent qu'elle ait encore courru.

Restez donc à votre poste; continués d'être fermes et inébranlables sur la montagne sacrée, azile du vrai, du pur patriotisme, et de toutes les vertus républicaines.

Vous trouverez la récompense de vos longs et pénibles travaux, dans le fond de vos co[e]urs, dans l'amour des François, vos contemporains, et dans la reconnoissance de leurs descendans, qui chériront votre mémoire jusque dans les siècles les plus reculés.

Pour nous, constamment attachés aux principes de la liberté et de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République, notre unique point de raliement sera toujours la représentation nationale, qui, aidée des vertus du peuple françois, fera triompher la République de tous ses ennemis.

JULIEN, J. LIVOIER, BOUZRIL (*présid.*), PIHIS, LININCHAL, GAUBERT (*secrét. g^{al}*).

m''

[*Les off. de santé, administrateurs et employés aux hôpitaux de la marine à Cancale* (2), à la Conv.; Cancale, 15 therm. II] (3)

Citoyens représentans d'un peuple libre,

Nous ne voulons pas être les derniers à vous témoigner la joye que nous avons ressentie quand vous avez terrassé les têtes hideuses des

nouveaux Scylla, qui ont osé se lover parmi vous. Pendant longtems ils nous avoient trompés et abusoient de notre confiance. Ils ont enfin levé le voile, et, à l'instant, vous avez sçu punir leurs forfaits : cette nouvelle heureuse nous a fait tressaillir de joye, et nous ne cesserons de crier : vive à jamais la République, encore une fois sauvée par la vigilance de nos législateurs ! Nous avons surtout admiré votre sang-froid et votre contenance ferme dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, lors même que vous étiez menacés du fer des assassins. Nous avons admiré votre courage, mais il ne nous a pas surpris : nous vous connoissions dignes de représenter le peuple françois et de posséder sa confiance.

Continuez, citoyens représentans, à bien mériter de l'humanité. Poursuivez, terrassez les ennemis de la liberté et de l'égalité, n'importe qui ils soyent, et en quel lieu ils puissent se cacher. Cimentez la République, que vous avez tant de fois tirée de l'abyme, où des factieux, couverts de patriotisme, l'ont voulu plonger.

Recevez nos sermens de fidélité et de confiance dans vos travaux, et vive à jamais la République ! Guerre à mort à tous les traîtres, et gloire à la Convention !

CARILLET (*aide-major ch[irurgien]*), LETELLIER, HAVARD, FONTAINE, AUBRY (*ch[irurgien]*), CHOPARD (*apoth[icaire]-en-chef des hôpitaux maritimes de Cancale*), ALEXANDRE (*cap[itai]ne g^{al} des douanes à Cancale*), PETEL, HUET (*apoth[icaire]*), C. JOUGNOT, MAILLARD (*administrateur*), PASQUIER, DAGUIN, FLEURY (*ch[irurgien]*), L. GOUILLARD (*chirurgien [de] 1^e classe*) [et une signature illisible].

n''

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Donnemarie* (1), à la Conv.; Donnemarie, 21 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Le Conseil général de la commune de Donnemarie, district de provins, département de Seine-et-Marne, s'empresse d'applaudir à la fermeté que la Convention nationale a déployé avec tant d'énergie et de courage, pendant la nuit du 9 au 10, pour la destruction du tyran Robespierre et de tous ses complices. Ouy, citoyens représentans, la liberté ne nous a jamais paru courir de plus grands dangers; jamais aussi la Convention nationale ne nous a jamais parue plus digne d'un si grand peuple. Continuez donc, citoyens représentans, à vous rendre toujours digne de la nation entière, et vous ne pouvez mieux y parvenir qu'en travaillant sans relâche à consolider la République, en déjouant ses ennemis, tant du dedans que du dehors, et de deffendre le bon citoyen opprimé, comme aussi de ne pas faire grâce à quiconque

(1) C 313, pl. 1249, p. 35. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n^o 1495.

(2) District de Port-Malo, Ille-et-Vilaine.

(3) C 316, pl. 1266, p. 19.

(1) Seine-et-Marne.

(2) C 313, pl. 1249, p. 2. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); *M.U.*, XLII, 442. *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J.Fr.*, n^o 687; *J. Sablier*, n^o 1495 (Dol-Marie).